

« Avant-propos »

Daniel Blampain

Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal, vol. 39, n° 1, 1994, p. 5-7.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/002088ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

AVANT-PROPOS

DANIEL BLAMPAIN

Institut supérieur de traducteurs et interprètes, Bruxelles, Belgique

Située au point de rencontre des axes culturels et économiques de l'Europe occidentale, la Belgique, dont l'histoire a fait un véritable carrefour européen des langues latines et germaniques, a posé, bien avant l'heure de l'Europe, les jalons de l'ère de la traduction. Carrefour d'idées, renforcé par la vocation européenne de Bruxelles, ce pays a ressenti très tôt que traduire, au sens exigeant et professionnel du terme, représentait un acte fondamental, peut-être le plus fondamental de cette seconde moitié du XX^e siècle.

La Belgique, qui reconnaît officiellement trois langues à l'intérieur de ses frontières (le français, le néerlandais et l'allemand) a installé, dès 1936, des interprètes au Parlement. Elle comporte aujourd'hui quatre régions linguistiques : la Wallonie (francophone), la Flandre (néerlandophone), Bruxelles (bilingue) et l'Est de la province de Liège (germanophone). Cette situation se traduit en trois régions économiques (Wallonie, Bruxelles, Flandre) et trois communautés culturelles (francophone, flamande, germanophone).

Le multilinguisme se trouve en outre stimulé par les réalités économique et politique. D'une part, la Belgique, qui a développé depuis la fin du XIX^e siècle des formes de coopération internationale plus nombreuses que ne le laissaient attendre les dimensions du pays, figure parmi les premiers pays industrialisés en ce qui concerne l'importance relative de son commerce extérieur. D'autre part, Bruxelles, qui accueille le plus grand nombre d'ambassades et d'organisations internationales, amplifie, en tant que siège des Communautés européennes et des institutions annexes, la diversité linguistique du pays et donne une dimension toute particulière à l'étude, à la pratique des langues et aux recherches qui concernent celles-ci.

La Belgique représente donc un creuset où se retrouvent toutes les facettes et tous les défis du multilinguisme, où la connaissance pratique et théorique des processus de la traduction, de l'interprétation et de la documentation est une préoccupation majeure. Historiquement définie comme terre de passage, terre traversée — encore aujourd'hui pour aller de Londres à Francfort, d'Amsterdam à Paris — elle est l'illustration permanente de l'étymologie des verbes *traduire* et *interpréter*, où les préfixes *trans* (à travers) et *inter* (entre) impliquent l'itinéraire de passage, les difficultés du transfert linguistique et culturel. Les murailles posées par les fédéralismes et autres choix politiques sont vaincues par ces passeurs que sont les traducteurs et les interprètes, appelés ainsi à partir du moment où leur activité a été bien identifiée dans toute son importance, c'est-à-dire depuis la Renaissance.

Lorsque mon collègue André Clas m'a confié la responsabilité de ce numéro spécial consacré à *La traduction et l'interprétation dans la Belgique multilingue*, il souhaitait rencontrer la diversité de la réflexion et de la pratique sur ce terrain propice. Il est significatif que, dès le départ, nous avons proposé d'accepter les contributions en français, en néerlandais, en allemand ou en anglais. Toutes les universités ont répondu. L'ensemble des articles recueillis représente un carrefour d'idées dont les grands axes sont la profession et la formation, la confrontation des langues, la textualité (du titre au syntagme), la traduction des langues de spécialité et la traduction littéraire, les industries de la langue.

Il était normal que la formation des traducteurs et des interprètes occupât le premier plan. Priorité rassurante à l'homme traduisant ou, plutôt, à l'homme formé pour traduire.

Confrontés à un environnement plurilingue, tenus d'apprendre une deuxième langue dès l'enseignement primaire, une troisième, voire une quatrième langue au cours de l'enseignement secondaire, les jeunes Belges — un certain nombre d'entre eux ajoutant à cela les ressources d'un milieu familial bilingue — sont particulièrement nombreux à choisir la voie de la traduction et de l'interprétation, qui répond mieux à leurs aspirations que les études de philologie germanique.

Des instituts universitaires qui assurent la formation — cinq sont nés entre 1955 et 1963, dans le sillage de Genève et de Montréal — émanent réflexions et analyses qui constituent, en quelque sorte, le discours d'escorte de la profession. Ces *écoles* représentent des milieux particulièrement riches où professionnels et linguistes se côtoient pour assurer les bases et les progrès d'une profession qui est tellement absorbante dans le quotidien qu'elle permet rarement à ceux qui en vivent de construire leur propre discours et de prendre ainsi une certaine distance par rapport à la pratique. Elles déploient une production (revues régulières, articles, colloques; cf. bibliographie) qui contribue à approfondir la connaissance théorique et pratique du processus de traduction, à assurer la qualification mais qui a permis, en même temps que se sont définies les organisations professionnelles, à un métier de s'affirmer autrement que par des individus isolés ou que par le monde empirique qu'il représentait jusque là. Depuis le XVI^e siècle, on s'efforce de cerner les conditions optimales de l'activité traductrice. Aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire, des individus s'y emploient au sein d'entreprises collectives. Les exigences se sont certes renforcées. De nombreux progrès sont encore à réaliser. La critique des systèmes est faite ici sans complaisance.

Qu'il s'agisse de la traduction des langues de spécialité aujourd'hui majoritaire, de la traduction portant sur des objets spécifiques tels que les sous-titres de films ou les titres de presse, qu'il s'agisse de phraséologie ou de terminologie, d'aide informatisée à la traduction, ces activités laissent apparaître une préoccupation majeure, qui représente une caractéristique fondamentale et distinctive de cet enseignement par rapport aux formations universitaires traditionnelles, celle de conjuguer formation et marché professionnel. Ce qui signifie que les enseignants dépassent d'emblée les programmes académiques et doivent faire preuve de toute la souplesse et de toute la créativité qu'apporte la liberté académique, sans négliger, comme on le lira, l'analyse des conditions matérielles et psychologiques qui président à la formation et à l'évaluation de l'interprète et du traducteur, dans cette articulation particulièrement complexe du travail sur l'oral et sur l'écrit.

L'intérêt des observations recueillies dans cette revue est liée à la multiplicité des sujets et des points de vue. Il est aussi dû à la multiplicité des langues prises en considération pour analyser l'activité traduisante: l'allemand, l'anglais, l'italien, le néerlandais. L'intérêt en la matière n'est pas de définir dans l'abstrait l'opération de traduire, mais de la faire fonctionner dans le plus grand nombre de ses possibilités.

À la multiplicité, on ajoutera la particularité. Nous en citerons deux exemples. Le premier aura trait au champ d'application des industries de la langue. Les réalisations sont présentées dans les limites et les apports d'un contexte précis, de la traduction automatique appliquée au Ministère de l'intérieur (couple de langues: français-néerlandais, *Metal*) à la banque de terminologie du Ministère des affaires économiques (*Belgoterm*). Ce qui n'exclut pas des articles émanant de centres de recherches spécialisés portant sur la génération des textes ou l'isolement des unités terminologiques. Ainsi sont illustrés les deux pôles des industries de la langue, de la théorisation partielle et en marche à l'application bien engagée.

L'autre illustration de la particularité se trouve dans la dimension européenne des approches. La description des Communautés, de leur fonctionnement, de l'impulsion qu'elles donnent à la traduction en Belgique est accompagnée ici de l'analyse des prolongements

qu'elles ont pu accorder à la recherche, à travers les retombées d'un projet comme Eurotra. Même la traduction littéraire est abordée sous l'angle de l'«européanisation». Les pages consacrées au Centre européen de traduction littéraire de Bruxelles voisinent avec l'analyse d'une traduction de Cervantès effectuée par un professeur belge, passé de Bruxelles à Madrid, dans le cadre des échanges ERASMUS. Autant de réalisations qui tendent à montrer que le multilinguisme, à distinguer soigneusement de ce que l'on a appelé l'«eurobabillage», loin d'être le châtement qui répond à l'orgueil des hommes comme il est dit dans la Genèse, est une richesse et un défi permanent.

Au sein d'une Europe qui cherche son unité dans la diversité, nous avons voulu, dans l'unité thématique de ce numéro, traduire, sans (trop) trahir, la diversité qui est la nôtre, celle d'un pays où l'on aime à penser que la *traduction* est un mot qui devrait repousser loin dans les esprits, au-delà de toute frontière, le mot antagoniste et les réalités multiples qu'il couvre, hélas bien ancrés dans la mémoire historique de l'Europe, le mot *destruction*.

Je souhaiterais enfin remercier le comité scientifique belgo-canadien, et plus particulièrement mes collègues, MM. Balliu, Gomez, Lee et Michiels, spécialistes dans les différents domaines et langues proposés, dont les avis éclairés ont permis une minutieuse sélection des articles et la demande d'améliorations largement appréciées par les auteurs.

Je remercie également ma collaboratrice, M^{lle} Isabelle Libert, traductrice, qui a répondu avec gentillesse et compétence à toutes les demandes de correction des auteurs et qui a assuré efficacement le lien avec Montréal. Ce numéro lui doit beaucoup.